

DEUX-SÈVRES > Augé

> « Il était plus que nécessaire » : à Augé, la municipalité construit deux cimetières en un

« Il était plus que nécessaire » : à Augé, la municipalité construit deux cimetières en un

Publié le 13/03/2024 à 18:26 | Mis à jour le 13/03/2024 à 18:26



Dans la continuité du précédent cimetière, les travaux de l'extension se termineront à la fin du printemps 2024.

© (Photo NR)

Les travaux du nouveau cimetière de la commune d'Augé se termineront à la fin du printemps. Il s'agit d'une extension paysagère de l'actuel cimetière dont le taux de remplissage arrivera à 100 % dans un ou deux ans.

À la fin de l'année 2023, la municipalité d'Augé a engagé la végétalisation des allées de son cimetière ancien afin de simplifier le travail de ses agents techniques et de le rendre moins minéral.

Outre cette démarche, elle a également voté la création d'un nouveau cimetière pour répondre aux futures demandes des familles augéennes. « *Il reste actuellement dix places dans notre cimetière, cela représente encore une à deux années avant qu'il soit rempli entièrement. Il était donc plus que nécessaire d'en réaliser un nouveau* », explique Laurent Baloge, maire de la commune.

Rendre le cimetière accueillant et respectueux de la biodiversité

Depuis un mois, les travaux ont débuté sur le site de l'ancien cimetière puisque le nouveau sera réalisé dans sa continuité. « *Nous ne souhaitons pas qu'il soit déconnecté de l'ancien alors nous avons prévu des ouvertures et abaissé une partie du mur afin d'obtenir une covisibilité.* »

En effet, une extension paysagère d'une surface identique a été pensée par Canopée paysage et Aréa urbanisme. « *Nous l'avons réfléchi différemment du fait de l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires, mais aussi dans l'optique de le rendre accueillant et respectueux de la biodiversité* », indique Lucas Gevers, paysagiste de Canopée paysage.

Un cocon végétalisé

Différentes essences d'arbres seront plantées comme des tilleuls, des magnolias ou encore des cyprès, et la haie d'ifs sera conservée. Une haie bocagère entourera ce demi-hectare pour créer ce cocon végétalisé. Chaque espace est bien défini.

« *Il y aura moins de concessions car nous avons opté pour davantage de cheminements. Un jardin des souvenirs est aussi prévu* », déclare l' élu. L'accès à l'ancien cimetière se fera par le nouveau.

Les conseillers municipaux réfléchissent également à un règlement pour l'utilisation de ce cimetière naturel. Le Département des Deux-Sèvres et l'État ont aidé financièrement la commune à concrétiser ce projet. Les travaux devraient se terminer à la fin du printemps.

**la Nouvelle
République.fr**